



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Dourdan, le 21 novembre 2014

ÉTAT-MAJOR
DE L'ARMÉE DE TERRE

CABINET

Conseil de la fonction
militaire de l'armée de Terre

COMMUNIQUE DE LA 52^{ÈME} SESSION

La 52^{ème} session du CFMT s'est tenue du 16 au 21 novembre 2014 à Dourdan. La séance de clôture a été présidée par le général d'armée BOSSER, chef d'État-major de l'armée de Terre, entouré de l'inspecteur général des armées-Terre, de l'inspecteur de l'armée de Terre, du directeur des ressources humaines de l'armée de Terre, du commandant des forces terrestres, et des commandants des zones Terre Ile de France et Sud-ouest.

En séance plénière, après avoir observé une minute de silence en hommage à nos tués et blessés, le CFMT a rendu compte de ses travaux et réflexions au CEMAT.

Le Conseil a rendu un avis favorable, partagé par le chef d'état-major de l'armée de Terre, sur neuf des onze projets de texte étudiés, dont notamment ceux traitant du congé du blessé et du don de permissions.

Le Conseil a rendu un avis défavorable, assorti de remarques et suggestions, sur les projets de décret et d'arrêté portant sur le médiateur militaire, le jugeant peu justifié au regard de ce qui existe déjà en la matière. Le chef d'état-major de l'armée de Terre prend acte de cette analyse, tout en considérant pour sa part que la médiation pourrait constituer un outil de dialogue et de règlement des différends complémentaire de ceux déjà existants.

S'étant réuni à une période charnière pour le futur format de l'armée de Terre et pour l'avenir de la concertation, le Conseil souligne à nouveau l'absence de solutions aux problèmes majeurs, récurrents et identifiés depuis longtemps. Ce malaise risque de fragiliser notre cohésion et se conjugue avec un sentiment injustifié de précarisation de l'état de militaire qu'il ne faut pas laisser perdurer.

Entre espoirs et incertitudes.

Le Conseil accueille avec espoir la volonté du CEMAT de disposer d'un nouveau modèle sur mesure pour l'armée de Terre qui sera adapté à nos besoins et à l'évolution des menaces. Ce projet suscite néanmoins de nombreuses interrogations, alors que la contrainte financière ne s'atténue pas. Dans le même temps, l'évolution envisageable de l'environnement associatif pourrait laisser penser que la concertation évoluerait vers d'autres objectifs que ceux qu'elle vise aujourd'hui. Le Conseil redoute que l'exercice du commandement, l'exercice du métier des armes et la cohésion de l'armée de Terre soient de fait mis à mal.

Un moral en berne... durablement.

A nouveau, la faible disponibilité du matériel, le retard dans le renouvellement des équipements, les nombreux locaux insalubres, et la carence de la fonction habillement pèsent sur l'exercice du métier.

A nouveau, les problèmes liés à Louvois, le décalage des revalorisations indiciaires et les difficultés de régularisation indemnitaires gangrènent la vie de nos soldats et de leurs familles, dont le moral pour certaines est largement entamé.

La fierté d'être soldat en opération extérieure ne pourra pas garantir encore longtemps la solidité de l'édifice en garnison.

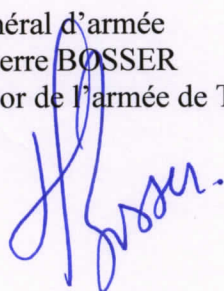
Inexorablement et sans horizon visible, la condition militaire se dégrade.

Une précarisation de l'état de militaire.

De surcroît, l'armée de Terre, notamment pour la partie de ses personnels servant dans le soutien, subit, plus qu'elle ne conduit, une manœuvre RH dont un des volets vise à recentrer le personnel militaire sur les fonctions opérationnelles et à spécialiser le personnel civil sur les fonctions administratives. Afin de lever les vives inquiétudes suscitées, le Conseil demande que ce volet fasse l'objet d'un meilleur éclairage sur les critères de mise en œuvre et d'une explication plus approfondie sur les fondements, les objectifs poursuivis et les conséquences.

Fort heureusement, et ce en dépit d'une situation alarmante, notre résolution perdure pour assurer à la France la qualité et le total dévouement de ses soldats. Ces mêmes soldats qui ont un besoin crucial de solutions aux problèmes récurrents et ont besoin de voir clairement leur avenir.

Le général d'armée
Jean-Pierre BOSSER
Chef d'état-major de l'armée de Terre



Le capitaine
Alain Camblan
Secrétaire de la 52^e session du CFMT

